Mise en ligne : 25 juin 2020. www.entreprises-coloniales.fr

GLACIÈRE DE TOURANE

Larue, propriétaire

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Larue-Saigon_1879-1927.pdf
Henri Bogaert, locataire

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chaux_hyd._Lang-Tho.pdf

TOURANE (*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1906)

Voici venir pour nous la saison fraîche.

Encore quelques semaines au plus et nous jouirons, après un pénible été, d'une température supportable et réconfortante. Los à l'Annam! C'est en entrevoyant cette bienheureuse et trop courte saison que m'est venu à l'esprit d'écrire ces quelques lignes répondant à un entrefilet tombé sous mes yeux dernièrement de la plume d'un confrère.

Il est scandaleux, disait-il, que la glace qui, à Saïgon coûte au minimum 0. p. 07 le kilo, ne soit payée que 0. p. 02 à Hong-kong, notre « British neighbour ». On ne peut protester contre cette.... protestation. Je me permettrai de faire cordialement observer à mon confrère qu'il met en parallèle une colonie française et une colonie étrangère (anglaise, qui plus est.).

Toutes les nations européennes s'efforcent de faciliter, a leurs citoyens, la vie dans leurs possessions coloniales ; notre pays seul semble de plus en plus décidé à protéger l'entrave mise tant par les indigènes que par les premiers occupants européens aux nouveaux colons tentés de venir peupler et tilles et franciser définitivement nos colonies.

Mon intention n'est pas de contrecarrer l'anomalie exposée par mon confrère dans la comparaison laide par lui, du prix de la glace, entre Saïgon et Hong-Kong, mais soit distraction, soit ignorance des faits (ignorance bien excusable du reste), il me semble qu'un rapprochement plus voisin et plus logique eut pu être tiré. besoin.

Ainsi, [à Tourane], possession française à l'égal de Saïgon,... nous ne pouvons nous procurer de glace à moins de 0 p. 20 le kilo, je dis bien vingt cent le kilo.

J'entends le cri de détresse de nos aimables ménagères. Grands Dieux, que de dentelles et chiffons en moins pour tout cet argent en plus ; et pour de la glace ! Remarquez que durant la saison chaude, de mars à septembre, les températures atteignent parfois 40° et même plus, et qu'un brin de glace est une réelle douceur, ô combien appréciée !!

Le minimum 0 p. 20 par jour, soit 6 p. 00 par mois sur un traitement de 120 p. 00, c'est 5 %, cela, savez-vous, pour une fois, comme dirait notre Léopold... de Bruxelles.

Et ce tarif de faveur nous est appliqué non pas par un petit colon-industriel et énergique, désireux d'amasser en Extrême-Orient les quatre sous qui lui permettront de s'en retourner le plus tôt possible planter son carré de choux, mais par une des plus grosses notabilités de l'Annam, gros industriel, par ailleurs recueillant de très gros bénéfices de ses diverses et nombreuses usines, très haut coté. très décorable et fort prochainement décoré, je pense.

Que le Gouvernement général de l'indo Chine ne voit pas d'inconvénient à tout cela n'est pas fait pour me surprendre, mais que, mon cher confrère, s'exclamant sur la glace à 0,07, ne soit pas de mon avis, j'en serai fort surpris.

_

LARUE Frères Industriel — Glacière — Brasserie. (Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 143 et 192)

Tourane : M. BOGAERT, locataire.
BRASSERIE ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE, Siège social : 6, rue Paul-Blanchy, Saïgon. (<i>Annuaire général de l'Indochine française</i> , 1925, p. I-82)
BOGAERT, locataire à Tourane.